



SOMMAIRE

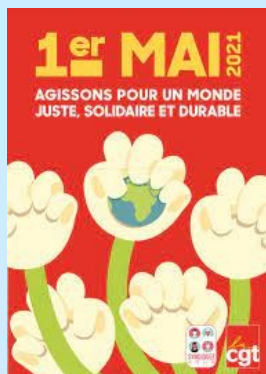
1ER MAI

MANIFESTATIONS DU 23 AVRIL POUR LA CULTURE ET CONTRE LA REFORME CHOMAGE

NOUVELLE MOBILISATION DE LA METALLURGIE

RESULTAT DES ELECTIONS TPE

AGENDA



Tous dans la rue le 1^{er} mai 2021 pour les droits sociaux et les libertés

En France, le 1^{er} mai, journée internationale des travailleurs et travailleuses va, une nouvelle fois, se dérouler dans un contexte de crise sanitaire. Cette crise sanitaire se double d'une crise économique et sociale très grave malgré les dispositifs mis en œuvre et malgré la solidarité de notre système de protection sociale. Le 1^{er} mai est une journée qui unit internationalement les travailleurs et travailleuses avec leurs organisations syndicales. Le progrès des droits sociaux et des garanties collectives est conditionné à ce que les peuples puissent vivre en paix et disposent des libertés individuelles et collectives indispensables à leur développement. La Cgt avec d'autres organisations appelle tous les travailleurs et toutes les travailleuses à se saisir du 1^{er} mai, partout en France, pour en faire une journée de mobilisation et de manifestation.

Dans le Finistère, les appels sont :

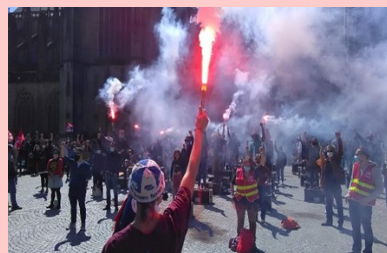
Brest	11h00	Place de la Liberté
Quimper	10h30	Place de la Résistance
Morlaix	14h00	Place Puyo
Quimperlé	11h00	Square Liskaër (devant l'UL)
Carhaix/Huelgoat/Rostrenen	11h00	Maison des syndicats de Carhaix
Châteaulin	11h00	Place de la Résistance
Pays Bigouden	10h30	Devant l'UL



COMBATTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Manifestations du 23 avril 2021 pour la culture, l'emploi et contre la réforme de l'assurance chômage. Les Vendredi de la Colère !

Partout en France des rassemblements ont eu lieu ce vendredi 23 avril à l'appel du secteur de la culture et du spectacle, rejoint par de nombreux autres secteurs professionnels.



A Quimper, le rassemblement festif de 12h30 a réuni au moins 250 participants.



A Brest, ce ne sont pas loin de 2000 manifestants qui étaient présents.

Et à Morlaix, plus d'une centaine de participants !





Nouvelle mobilisation de la Métallurgie :

Dès le début des négociations portant sur la future convention collective, les représentants du patronat de la métallurgie expliquaient qu'ils voulaient garantir l'attractivité de la branche sans préciser attractive pour qui ?... Comme nous nous y attendions la proposition de grille des salaires minima hiérarchiques (SMH) base 35h, est tout sauf ambitieuse. Elle est à l'image de cette négociation et ne démarre que de quelques euros au-dessus du SMIC. Ces propositions d'un autre siècle vont à l'encontre du besoin des salariés et des entreprises. Il faut, au contraire, passer par des mesures de progrès social, de reconnaissance des salariés et de véritables garanties collectives pour tous, pour que la branche soit réellement attractive, notamment pour les jeunes générations. Ce sont des conditions indispensables

pour développer une industrie compétitive et attractive en France. C'est dans ce sens que la CGT revendique une grille unique de l'Ouvrier au Cadre, permettant une évolution de la rémunération (avec un doublement du salaire sur la carrière) avec un départ de celle-ci à 1 800 €. C'est jeudi 29 avril qu'aura lieu la prochaine réunion sur la rémunération. Si l'UIMM a reculé sur la prime d'ancienneté, c'est en partie dû à la mobilisation massive lors de notre dernière journée d'action. **La FTM CGT et le collectif métaux du Finistère appelle à une nouvelle journée de lutte, de grève et d'actions le : Jeudi 29 avril 2021, devant l'entreprise Thales-10 avenue de la 1ère DFL 29200 BREST à partir de 7H00.**

Résultat des élections TPE :

La CGT est passée 1^{ère} organisation syndicale au niveau national sur le scrutin des élections professionnelles dans les TPE. Nous ne pouvons que nous en féliciter, en dépit du faible taux de participation de 5,44%. En Bretagne, le taux de participation est un peu plus élevé à 5,52% et là aussi, la CGT passe première organisation. Nous progressons de +0,87% en pourcentage dont +2,99% chez les cadres par rapport aux élections de 2016. Enfin, dans le département, même si la Cfdt reste en première place, nous continuons à nous rapprocher (cgt 21,89% cfdt 23,31% contre cgt 21,75% cfdt 23,52 % il y a 4 ans). Il nous reste une marge de progression énorme, notamment pour gagner à la participation qui bien souvent nous est favorable.



AGENDA

CE UD	29/04
BUREAU UD	06/05